ÉGLISE CATHOLIQUE
DANS LA DRÔME
DIOCÈSE DE VALENCE

POUR

QUE L'ÉGLISE CONTINUE D'APPORTER DU SENS ET DE L' ESPÉRANCE

le Denier

L'Église ne vit que de dons. Donnez !
www.jedonnealeglise26.fr

Chers diocésains, Chers amis,

L'Église catholique dans la Drôme est vaillante et ne baisse pas les bras. Dans un contexte économique difficile, vous restez mobilisés. Grâce à vous et à votre contribution financière, le diocèse de Valence résiste, garde sa vitalité et poursuit sa mission avec générosité et enthousiasme.

Les défis sont nombreux mais, comme l'écrit Saint Paul : « *L'espérance ne déçoit pas puisque l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint* » (Romains, 5,5). J'en veux pour preuve la joie des adultes qui seront baptisés à Pâques, deux fois plus nombreux cette année. Je rends grâce aussi pour les six séminaristes qui se préparent à devenir prêtres pour notre diocèse.

L'Année Sainte est commencée ! Le Jubilé de l'espérance est ouvert. Au cœur d'une humanité troublée et inquiète, nous sommes attendus. « *Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous* » (Pierre 3,16). Je veux souligner l'engagement de tous ceux qui se consacrent à visiter les malades, à accompagner les plus pauvres, à annoncer Jésus-Christ, notre unique Sauveur, aux enfants et adolescents.

Les projets et intentions de prière ne manquent pas. Avec les prêtres, diacres et responsables des services du diocèse, je veux structurer davantage le catéchuménat et permettre aux nouveaux baptisés, jeunes et adultes, de prendre toute leur place dans les communautés chrétiennes. Je me réjouis des nombreuses demandes de formation biblique, catéchétique, liturgique exprimées lors des visites pastorales. Je souhaite favoriser les pèlerinages mais aussi encourager et déployer les propositions faites aux familles et aux jeunes.

Pour tout cela, j'ai besoin de vous !

Votre don exprime votre appartenance et votre attachement à l'Église, dans le diocèse de Valence. Chacun doit contribuer à proportion de ses moyens. Que vous puissiez donner beaucoup ou peu, votre participation est vitale. Au nom de tous, je vous en remercie.

Je vous exprime, chers diocésains, ma reconnaissance et ma gratitude dans le Christ. Je me confie à votre prière et continue de prier pour vous.

Votre évêque
+ François Durand

Votre don POUR

Donner aux prêtres de notre diocèse les moyens de vivre et d'agir pour vous

Votre don permet d'assurer le traitement des prêtres en mission dans le diocèse et de prendre en charge les besoins spécifiques des prêtres âgés.

Dans notre diocèse, on compte 44 prêtres en activité et 22 prêtres de plus de 75 ans, dont certains continuent de servir.

Grâce à eux, vous êtes accompagnés et soutenus dans les moments forts de votre vie (baptême, mariage, confirmation, funérailles, catéchèse et proposition de la foi à tous les âges, etc.)

Assurer la présence de l'Église dans toute la Drôme

Votre don permet de rémunérer et former le personnel laïc des services pastoraux (Famille & jeunes, Diaconie Soin et Écologie intégrale, Mission en paroisse, Communion des Personnes, Église en dialogue) et des services supports (économat, chancellerie, communication).

Dans notre diocèse, on compte 21 laïcs en mission rémunérés.

Grâce à eux, les prêtres peuvent encore mieux assurer leur mission.

Que la Bonne Nouvelle du Christ ressuscité continue d'être annoncée

Votre don permet d'assurer la relève par le financement de la formation des séminaristes et des futurs diacres permanents.

Dans notre diocèse, 6 séminaristes et 4 candidats au diaconat sont en chemin.

Grâce à eux et à tous ceux qui vont se mettre en chemin, l'Église qui est dans la Drôme continue sa mission.

Comment donner ?

PAR CHÈQUE

A l'ordre de l'Association diocésaine de Valence, par courrier avec le bulletin joint complété à l'adresse :
ADVA - 11 rue du Clos Gaillard - BP 825 - 26008 Valence Cedex

PAR CARTE BANCAIRE

C'est la solution idéale !
Simple, rapide, et efficace.
Ça se passe sur www.jedonnealeglise26.fr ou en scannant ce QR Code :

PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

C'est notre mode de soutien préféré ! Le prélèvement automatique vous permet de répartir votre soutien à l'Église tout au long de l'année. Facile à mettre en place, il aide le diocèse à suivre le rythme de ses dépenses et facilite la gestion de sa trésorerie. Et vous n'avez plus à vous préoccuper de votre don durant l'année.
Vous pouvez renvoyer le coupon joint en complétant la partie *Prélèvement Automatique.*
Pour gagner en rapidité, en simplicité et en efficacité, nous vous encourageons vivement à effectuer cette démarche en ligne, avec une signature électronique et sécurisée sur **www.jedonnealeglise26.fr**
ou en scannant ce QR Code :

LE SAVIEZ VOUS ? Vous donnez 100 €, vous récupérez 66 €

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé dans les plus brefs délais (surtout si vous effectuez un don en ligne !)

Devenez un acteur de l'espérance

L'Église ne reçoit de subvention ni de l'État ni du Vatican.
Elle vit exclusivement de la générosité de ses fidèles.
Chaque don sollicité par le diocèse correspond à un besoin spécifique.

LE DENIER

Pour rémunérer les prêtres et laïcs engagés au service du diocèse.

LA QUÊTE

Pour couvrir les dépenses de fonctionnement de votre paroisse : chauffage, électricité et entretien courant des locaux.

LE CASUEL

Pour financer les frais liés à certaines cérémonies (baptême, mariage, funérailles...).